



HAL
open science

Le tiers inclus dans les rapports sociaux de sexe

Monique Haicault

► **To cite this version:**

Monique Haicault. Le tiers inclus dans les rapports sociaux de sexe. *Utinam - Revue de Sociologie et d'Anthropologie*, 2002, Le genre de la catégorisation du sexe., 5, pp.247-267. halshs-01538841

HAL Id: halshs-01538841

<https://shs.hal.science/halshs-01538841v1>

Submitted on 14 Jun 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le tiers inclus dans les rapports sociaux de sexe p 247-265

Monique Haicault,

LEST-CNRS AIX en Provence

Marie-Blanche Tahon,

professeure de sociologie, Université d'Ottawa

Au-delà de ses qualités heuristiques attestées dans la pratique de recherche et qui conduisent depuis deux décennies à un renouvellement des connaissances, l'avancée théorique du concept " rapports sociaux de sexe " s'est progressivement appuyée sur un ensemble de notions qu'elle a été amenée à forger : division sexuée des activités, travail reproductif, trajectoire socio-sexuée, sexuation du travail et du marché du travail, doxa de sexe, etc. (APRE, GEDISST). Ces notions se sont attachées à repérer les positions et les fonctions occupées par les deux genres ainsi que le sens de la relation qui se noue entre ces fonctions, ces places et leurs représentations. Cette perspective de recherche a conduit à prendre en compte les conditions sociales de construction dynamique de ces places, rompant ainsi avec l'idée d'une condition féminine quasi immuable, toujours misérable, ou avec l'idée de rôles de sexe prédéterminés par le biologique ou même par " la culture " ou " les mentalités ". Ce qui ne devait pas manquer d'ébranler le corpus officiel de la sociologie, notamment de la sociologie du travail, par la déconstruction de notions établies et leur reconsidération : la notion de " travail " élargie à la production domestique, " qualification " élargie à compétence, " activité " distinguée de " travail productif ", " travail " distingué d' " emploi ", etc. Par la prise en compte du caractère construit et sexué des temps sociaux, une des dimensions constituantes des rapports sociaux de sexe, la notion de " modes de vie ", par exemple, a été élargie aux trajectoires professionnelles, matrimoniales, résidentielles de chaque acteur seul ou en couple, ou encore celle de " hors travail " élargie aux activités de la vie familiale, domestique, consommatoire, urbaine et à celles liées au temps pour soi.

Si ébranlement il y a eu des concepts communément utilisés en sociologie du travail grâce aux avancées produites par la théorisation des rapports sociaux de sexe, il est difficilement soutenable que cette problématique ait ébranlé aussi fortement d'autres champs de la sociologie. En particulier celui de la sociologie de la famille qui constituait pourtant l'autre pôle privilégié de son investigation transversale. Ainsi que le souligne Paola Tabet, le travail scientifique de connaissance n'est pas l'affirmation totalitaire de la domination pas plus que son contraire, la soumission ou l'oppression, c'est l'exposition analytique de mécanismes. Mais l'exposition analytique des

mécanismes elle-même n'échappe pas non plus à la « division sexuelle du travail » *sociologique*. Ainsi la sociologie de la famille tend-elle depuis plusieurs années, à entretenir une confusion entre “ privé ” et “ domestique ” qui annihile subrepticement les avancées qui ont pu être produites par la théorisation des rapports sociaux de sexe et reprend la problématique en termes de rôles de sexe, non plus imputés immédiatement au biologique mais au culturel (voir les considérations de Kauffman sur la “ mémoire familiale au féminin ”).

On aurait tort de sous estimer une résistance idéologique à l'apport de la problématique des rapports sociaux de sexe. Pourquoi la plasticité de la dissymétrie des rapports sociaux de sexe à l'oeuvre dans la famille, dans le travail, dans les médias, par exemple, ne serait-elle pas également à l'oeuvre dans la recherche sociologique ? Notre propos ne vise pas à les traquer mais à interroger les lacunes qui, dans la problématique des rapports sociaux de sexe, alimentent la possibilité théorique de faire l'impasse sur ses avancées. Elles sont de divers ordres. Nous en retiendrons ici trois : 1. la notion de “ rapports sociaux de sexe ” tend à s'incliner face à celle de “ genre ” ; 2. malgré ses velléités de se situer dans le transversal, la notion “ rapports sociaux de sexe ” éprouve beaucoup de difficultés conceptuelles et opératoires à quitter l'ordre du binaire pour intégrer la notion de “ tiers ” ; ces difficultés ont été télescopées par l'emprunt de “ genre ” ; 3. la notion de “ rapports sociaux de sexe ” a peu, jusqu'à présent, rencontré celle de “ rapports politiques de sexe ”, même si des travaux d'historiennes (en particulier ceux de Nicole Loraux) ont largement ouvert la voie.

1. “ rapports sociaux de sexe ” / “ genre ”

Ce point ne sera guère développé ici puisqu'il fait l'objet d'autres articles dans ce numéro. Rappelons toutefois ce que tout le monde sait : la notion de “ genre ”, traduite de *gender*, a pour objectif d'insister sur le caractère *construit* des pratiques sexuées. Dans son application, elle a le plus souvent pour effet d'être hyperconstructiviste et dès lors d'abandonner toute référence au biologique. De plus, elle tend à se substituer, en particulier dans les officines activistes (ONG sinon comités pour les “ droits des femmes ”), simplement au terme de “ femme/s ”. Combien de programmes “ genre et développement ” n'ont-ils pas pour seul objet la mise au travail des femmes et laissent échapper la dynamique que celle-ci impulse dans la recomposition des rapports sociaux entre les sexes (St-Hilaire, 1996 ; Nadal, 1997) ? L'abandon de toute référence au biologique est plus dommageable encore. Si l'on sait que, pour se reproduire dans le mouvement continu d'une société, le rapport social de sexe doit être légitimé, paraître juste, justifié, inévitable, tant aux yeux des hommes qu'à ceux des femmes et que l'assise biologique a servi et sert à légitimer les places assignées aux catégories sexuées et à leurs inégalités socio-politiques, il s'agit précisément de ne pas l'ignorer. L'utilisation du biologique à des fins de domination symbolique, si elle apparaît comme une constante socio-historique, doit être historicisée (Fraise, 1996) elle aussi : elle n'emprunte pas toujours et partout les mêmes formes. Si le mouvement de

libération des femmes des années 1970 s'est mobilisé pour la reconnaissance du droit de pouvoir dire et faire reconnaître « mon corps m'appartient », il n'y a pas lieu, alors que des avancées majeures ont été faites en ce domaine (contraception féminine ; liberté de l'avortement ; condamnation du viol et du harcèlement sexuel ; etc.) d'en faire l'impasse, même au nom de l'anti-essentialisme.

2. Le binaire et le tiers

Si le concept de « rapports sociaux de sexe » est riche de par la perspective transversale qu'il impulse à l'analyse du social, il faut bien constater que celle-ci n'est pas toujours mise en oeuvre. Il en est ainsi dans la fameuse « conciliation famille-travail » qui ne s'éloigne guère des théorisations en termes de « double journée » et de « rôles de sexe ». La notion d'« articulation », impliquée par celle de transversalité, reste encore trop souvent assimilée à celle d'« addition ».

Les rapports sociaux de sexe allient le plus souvent dans les pratiques et les espaces concrets, l'opposition et l'alliance, ce qui atténue leur bipolarité. Ils sont parfois marqués par de la coopération et de la solidarité, par exemple, dans les mouvements étudiants spontanés, la défense des droits humains, les luttes de libération nationale, la mobilisation contre les licenciements, dans les moments de forte créativité culturelle et sociale, ou encore dans les périodes où les questions sociales et politiques de qualité de vie occupent le devant de la scène, etc. Alors l'enjeu n'est pas uniquement la reproduction de la domination/subordination des sexes sociaux, il peut se tourner vers d'autres objectifs comme la défense d'une vision différente de la société et d'une partition commune à la vie politique publique, pour devenir partage et construction du monde commun (Méda, 1999). Plus que le constat des inégalités de sexe, c'est le maintien des dispositifs et des mécanismes par lesquels se reproduisent les différences inégales de sexe qui devraient être mis à jour et analysés.

Dans la concrétisation de leurs rapports sociaux, les sexes ne sont jamais posés dans un face-à-face. Il s'agit moins de les examiner au regard d'une ou même de plusieurs variables (emploi, poste de travail, activités domestiques, etc.) que d'inclure le tiers qui, dans un contexte donné et qu'il s'agit de bien repérer, les fait fonctionner en alliance/opposition, donne un contenu à ce fonctionnement. L'analyse des pratiques urbaines des jeunes retraités et retraitées de Marseille (Haicault, Mazzella, 1997) constitue une avancée dans ce sens. C'est moins la multiplication des variables à prendre en considération qui doit être promue que le repère des dispositifs différenciés à l'oeuvre pour des hommes et des femmes qui ne sont pas placés dans des situations similaires : des femmes ne sont pas placés dans les mêmes situations que d'autres femmes, comme des hommes ne sont pas placés dans les mêmes situations que d'autres hommes.

La conceptualisation en termes de rapports sociaux de sexe ne peut se limiter à l'observation des différences sociales entre les hommes et les femmes. Elle doit

notamment considérer les rapports sociaux intra-sexe. Les rapports sociaux intra-sexe prennent sens dans leur imbrication aux autres rapports sociaux qui sont impulsés par les milieux sociaux (puisqu'il est de plus en plus malaisé de parler de " classes sociales "), les ethnies ou les générations. Dans le cadre de cet article, nous illustrerons notre propos en nous en tenant aux croisements entre générations et identité de sexe. Ils sont relativement peu étudiés, bien qu'ils fonctionnent dans tous les systèmes sociaux. Mais, s'ils fonctionnent dans tous les systèmes sociaux, ils sont particulièrement historicisables : non seulement se sont-ils transformés en l'espace d'une ou deux générations dans les sociétés occidentales, mais encore sont-ils ceux à l'égard desquels la plasticité est la plus immédiatement à l'oeuvre. Plasticité qui ne fonctionne pas seulement à la reproduction de la domination masculine/soumission féminine. Elle brouille les repères et fait émerger de la domination maternelle et de la soumission masculine.

La référence à la " domination maternelle " - il était peu concevable d'écrire " domination féminine " - est un indice qui stimule l'effort théorique à effectuer pour distinguer " femme/s " et " mère/s " et " homme/s " et " père/s ". Il est probable que la soumission des femmes à la domination masculine s'explique largement par l'assimilation de la femme à la mère, par l'équation " femme = mère ". En tout cas, dans le monde occidental, soit le monde gréco-romano-chrétien. Cette assimilation ne peut être renvoyée à une injonction du biologique telle que le promeut le discours idéologique auquel a parfois succombé le discours féministe. La mère, tout autant que la femme, sinon plus encore, est une figure construite. Nous y reviendrons dans la troisième partie. Dans cette seconde partie, nous nous attacherons à apporter quelques suggestions à l'analyse des rapports sociaux intra-femmes et des rapports sociaux intra-hommes.

A. les rapports sociaux intra-femmes

Ils concernent la place des mères et des matrones dans les différentes sociétés, et leur soumission à ce qu'un système social à dominance masculine attend d'elles dans la reproduction des filles et de leur socialisation (on ne peut évoquer ici la socialisation des fils par les mères sur laquelle il y aurait tant à dire). Ces femmes inculquent à leurs filles le modèle social de la féminité et de ses " rôles " en vigueur au sein d'une configuration de liens (relations affectives et pratiques) où se mêlent autorité, complicité, rivalité et spécularité. Une forme-pensée de la féminité-maternité, de ses apparences et des rôles masculins et féminins est ainsi transmise de mères en filles. (Friday, 1979) Les exemples ne manquent pas du contrôle sévère exercé par les mères sur les filles dans les différents sociétés (l'excision est toujours pratiquée par des mères, les mariages arrangés aussi). Dans la nôtre sous des apparences plus discrètes, moins ritualisées, les rapports mères/filles se manifestent dans des liens complexes que les thérapeutes ont bien du mal à démêler et qu'aucune discipline à elle seule ne parvient à dénouer du simple fait que s'agissant de rapports sociaux, ils débordent chacune d'elles.

Dans le mouvement des années 70, les prises de parole des femmes au sein de petits groupes non mixtes, ont effectué un difficile travail de mise à la conscience de ces inculcations éducatives et de leurs dimensions affectives et identitaires si puissantes, si troublantes. On a parlé alors de la mère comme contremaître du père. Mais la sociologie et singulièrement ce courant pourtant novateur de la sociologie française, est restée à l'écart de ces champs d'investigation, n'osant pas franchir les limites des disciplines les plus dures des sciences de l'homme et de la société, pour une prise en compte véritable du sujet, de sa sexualité et de sa socialisation, qui l'aurait certes aventurée à repenser les différents apports d'autres disciplines.

Les rapports sociaux intra-sexe féminin concernent encore plus intimement les relations familiales, de mères en filles, sur plusieurs générations. Loin d'être motivées par la seule solidarité, selon une vision familialiste bien française des rapports entre générations, elles apparaissent plus compliquées, et aujourd'hui en pleine recomposition-négociation. On a pu montrer que " le contournement de la dette entre générations de femmes ", de plus en plus fréquent, était fondé sur une revendication d'autonomie dans les transactions, de la part de jeunes grand mères à l'égard des demandes de leur mères ou de celles de leurs enfants. Le désengagement de l'Etat dans la prise en charge collective des générations est venu compliquer ces relations et pourquoi pas accélérer leur transformation. Nos entretiens avec de jeunes retraitées et des travaux de jeunes doctorantes canadiennes invitent à considérer avec plus d'attention ce rapport intra-sexe et à lui donner une dimension structurelle. (Paquette, 1999)

B. Les rapports sociaux intra-hommes

La domination masculine n'est pas seulement apprentissage de la domination, elle est d'abord apprentissage de la soumission. La domination masculine repose fondamentalement sur la soumission des hommes au chef, à une figure sociale de chef, légitimée par différents dispositifs sociaux selon les sociétés considérées. La soumission s'apprend d'abord exclusivement entre hommes, des aînés aux cadets. La présence des femmes dans ces apprentissages mettrait le modèle en péril. Les sociétés traditionnelles et à forte domination masculine excluent les femmes des lieux d'apprentissage et d'exercice des rapports hiérarchiques entre hommes. On peut ainsi comprendre pourquoi les rapports entre les générations masculines sont certes véritablement dans leur essence des rapports de pouvoir et de domination/allégeance, mais également des sortes d'institutions de formation/inculcation réitérant le respect des valeurs incarnées et symbolisées de pouvoir et de domination. Au fondement des sociétés traditionnelles (Meillassoux), ce rapport de pouvoir aîné/cadet est présent dans nos sociétés, comme de nombreux exemples l'attestent. De Freud incapable d'admettre un successeur de son vivant (Roustang), à Mitterrand agonisant mais ne cédant pas le pouvoir à un " fils ", comme dans tant de gérontocraties plus ou moins despotiques, ou encore l'acharnement des

vieux chefs d'entreprise, méprisant leur fils successeur dont se nourrissent les feuilletons, proches en cela des monographies de grandes entreprises. Les valeurs de pouvoir et de domination dans le système économique mondial actuel, désastreux pourtant pour le développement social et humain des personnes, s'appuient sur une légitimité non contestée, à l'œuvre dans la pensée économique et politique.

L'inculcation des hommes à la soumission, à l'ordre, au chef ou encore à une instance symbolisant l'autorité voire l'expertise, est une constante dans les sociétés (Assemblées dites de Sages, Sociétés Savantes, d'où sont nécessairement absentes les femmes et les hommes plus jeunes), que ce soit une personne réelle ou une instance dominante masculine à l'égard de laquelle les hommes plus jeunes se trouvent placés en tant qu'entrants dans un rapport d'allégeance. Une violence symbolique dont la toute puissance dans la reproduction structurelle et/ou systémique des sociétés a bien été soulignée par Bourdieu et par d'autres avant lui (Engels, Mathieu, Godelier, Mosse).

La soumission des cadets au chef peut prendre différents modèles, certains traditionnels comme le héros, le guerrier ou le chef mafieux, d'autres plus modernes et fortement médiatisés, stars, golden boy, héros de feuilletons vidéo. La soumission /identification à un modèle est une pièce maîtresse de la construction du masculin, de la fabrication sociale des hommes et de la reproduction des valeurs de pouvoir et de domination, voire de violence virile, elle passe inaperçue ou est présentée comme " naturelle " sans que ne soient identifiés les dispositifs qui en expliqueraient l'efficacité.

De quoi est faite l'inculcation de la domination/soumission à une autorité masculine ? La composante physique, physiologique, biologique est intégrante au modèle, car le sexe, le corps et la virilité caractérielle y tiennent une place importante. L'apprentissage à la soumission/domination passe toujours en effet par une soumission physique, tous les systèmes éducatifs, même s'ils sont quelque peu ébranlés en Occident, ont eu pour principes pédagogiques d'inculcation de la virilité et du respect du principe d'autorité, " la souffrance du corps masculin ". C'est le cas de l'armée, de la guerre, du service militaire et aussi du sport de compétition. La contrainte du corps par le corps vise à légitimer la domination comme une valeur à admettre et à incorporer (Devreux, Roynette-Gland). Elle est aussi soumission mentale : la " pédagogie noire " étudiée par Alice Miller a marqué toutes les pédagogies religieuses et marque encore tant de comportements éducatifs, du corps et de la pensée, certes plus insidieusement. Par quoi est-elle remplacée aujourd'hui, et dans quels espaces est-elle apprise, comment imprime t-elle ses marques dans le corps, la pensée, les consciences ? Assurément les média et les jeux vidéo qui ne cessent de montrer la violence victorieuse entre hommes, guerres, films polar, ont pris le relais. Mais l'espace du travail professionnel ne constitue t-il pas aussi un autre lieu d'apprentissage de la soumission à l'ordre direct ou indirect et à son arbitraire ? Les ouvrages récents sur la souffrance au travail nous pousseraient à le croire.

L'apprentissage intra-sexe de la domination /subordination est un entraînement physique et moral à incorporer le modèle des relations sur la base de l'imposition de l'autorité hiérarchisée. Il crée ainsi des dispositions à obéir au supérieur et donc à intérioriser l'idée de la légitimité de la supériorité hiérarchique et symbolique. Ce phénomène a été bien perçu par Hannah Arendt qui a parlé à son corps défendant de " la banalité du mal " à propos du procès d'Eichmann. Le modèle de l'armée, modèle quasi universel des rapports sociaux des hommes entre eux, les socialise et les construit en tout lieu, dans une appartenance normative de genre. Comme pour les rapports sociaux de sexe, les rapports sociaux des hommes entre eux par leur répétition sociale prennent une allure quasi transhistorique, transculturelle et comme appuyée sur des rapports qui déjà noués se reproduiraient en dépit d'une certaine diversité de formes sociales.

Une autre approche du tiers entre hommes pourrait être explorée à propos des réseaux masculins qui fonctionnent à la cooptation et à l'alliance. Si les fils se choisissent un chef père, reconnu dans et par le devoir d'obéissance et conjointement d'autorité légitimée, ces fils créent parallèlement des clubs unisexes, des réseaux, des associations ou des amicales dans lesquels ils se reconnaissent et se défendent. Dans la mouvance perspicace des années 1970, Ula Stöckel, avec quelques autres réalisatrices berlinoises, a mis en scène avec finesse la complicité masculine, celle d'hommes gauchistes et par ailleurs rivaux, prompts à s'unir pour revendiquer la pratique conjugale de la liberté sexuelle comme un droit uniquement masculin. Les partis politiques et les syndicats, du moins dans leur formation et leur mode dominant de fonctionnement, peuvent être considérés comme des macro clubs masculins. Leur histoire témoigne clairement de la lente et difficile ouverture de ces institutions aux femmes, de leur conception de la défense des travailleurs, de leur fonctionnement hiérarchique, réclamant l'allégeance à " l'organisation ", l'affaire Couriau du syndicat des typographes est exemplaire à cet égard, plus près de nous, les propos de Marc Blondel (FO) à l'encontre de Nicole Notat (CFDT) ne réaffirmaient-ils pas le refus qu'une femme dirige un syndicat de travailleurs ? Les communautés de frères, d'égaux, de pairs, s'unissent en interrelation, en réseaux créant ainsi un dispositif actif expliquant l'efficace de leur fonctionnement. Les clubs masculins formés ailleurs mais actifs dans les grandes entreprises pour coopter des hommes aux postes clé, éliminent ainsi en douceur les autres, leurs collègues femmes écartées de ce fait des lieux de décision. (Fouquet, Laufer1999).

3. Rapports politiques de sexe

La puissance de l'articulation des différents rapports sociaux de sexe et intra-sexe est attestée par l'observation du fonctionnement des sociétés. Les conflits récents (Bosnie, Algérie, Kosovo, Timor) en constituent des illustrations macabres. Que l'on pense aux viols comme arme de guerre, mais aussi à la soumission aveugle des hommes aux ordres de leur hiérarchie militaire ou organisationnelle et encore à la

coopération des civils masculins et féminins d'un "peuple" contre ceux de l'autre "peuple". La puissance de leur articulation est également observable à propos de débats plus civilisés mais qui cependant empruntent parfois une violence argumentative qui indique clairement que le doigt a été mis là "où ça fait mal". Celui sur la parité politique est assez exemplaire à ce propos.

Des sopranos (Badinter, Sallenave, etc.) sont montées au créneau et ont été relayées par des ténors (Lipovesky, 1997 ; Rosanvallon, 1998 ; Ferry, 1999). Ceux-ci renouent avec une posture qui n'avait pas ou peu eu cours lors de la réémergence du mouvement féministe des années 1970 mais qui avait connu son heure de gloire au XIXe siècle. On pourrait faire de cette phrase de Claude Tillier son étendard : " Qui n'a jamais vu une idée politique se loger sous un bonnet de gaze ?" (1841, cité par Rosanvallon, 1992, p. 396). Les femmes, aujourd'hui, ne portent plus de bonnet de gaze, mais il n'est pas certain que Luc Ferry, par exemple, imagine qu'elles soient susceptibles d'avoir une idée politique puisqu'il se croit tenu de leur expliquer que s'il faut un chat et une chatte pour faire un chaton, le parlement n'est pas le lieu où l'on fait des enfants...

La violence argumentative des adversaires de la parité politique est, jusqu'à un certain point, rendue compréhensible par le peu d'intérêt que les promotrices de la théorisation en termes de rapports sociaux de sexe ont manifesté à l'égard des rapports politiques de sexe. Déclarer que les rapports sociaux de sexe sont politiques, comme cela s'est dit durant le mouvement de théorisation, n'aborde ni ne traite la question des rapports politiques de sexe. Ne pas cesser de chercher à clarifier les dispositifs à l'oeuvre dans la reproduction de la dissymétrie des rapports sociaux entre les sexes - il suffit d'évoquer l'inéquité salariale -, n'implique pas de faire l'impasse sur les bouleversements qui les touchent et qui résultent en grande partie de la mobilisation féministe des années 70. Alors, les femmes ont obtenu que leur slogan " un enfant, si je veux, quand je veux " reçoive le seing de la loi. Cette victoire - révolutionnaire au regard du poids des invariants que met en perspective Françoise Héritier (1996) - est rarement exploitée. Elle est recouverte par ce qui s'avère une adhésion ultimement peu questionnée à l'idée d'une condition féminine quasi immuable, toujours misérable. Rompre avec cette vision suppose précisément de considérer qu'avec la reconnaissance par la loi du droit des femmes à contrôler elles-mêmes leur fécondité, une rupture dans la dissymétrie séculaire des rapports entre les sexes a été opérée. Rupture en ce que l'équation " femme = mère " devient idéellement caduque. C'est cette équation qui, au moment de la Révolution française, a empêché que les femmes aient des droits politiques, malgré la proclamation de " tous les hommes naissent libres et égaux en droits ", alors que leur étaient reconnus des droits civils (héritage, divorce, autorité parentale). Cette équation, qui illustre lumineusement combien la maternité est une construction sociale, avait déjà sévi dans l'Athènes démocratique et dans la Rome républicaine pour tenir les femmes à distance du politique. Cette équation fatale pour la reconnaissance des droits politiques des femmes est devenue obsolète avec la loi Veil. À partir du moment (1975) où fut

reconnu aux femmes le droit de contrôler elles-mêmes leur fécondité, le législateur a gommé du texte de la loi toutes les références qui y subsistaient quant à la non-égalité formelle entre femmes et hommes.

C'est sur cette transformation radicale et tangible que peut s'appuyer la revendication de la parité au niveau de la représentation du peuple puisque, à partir de ce moment, les femmes sont devenues des individus "comme les autres". Elles n'étaient plus dépendantes de leur corps et de ses protubérances, puisque désormais elles n'enfantaient que si elles avaient dit "je le veux". En obtenant cette reconnaissance par la loi du droit des femmes à contrôler elles-mêmes leur fécondité, le mouvement des femmes des années 70 a obtenu, en un espace de temps extrêmement court, une victoire exceptionnelle dont il ne tire pas parti. Y compris dans l'argumentaire de la plupart des partisans de la parité. À partir du moment où est reconnu aux femmes de prendre en conscience la responsabilité de faire en sorte que le tiers par excellence - un enfant à naître - vienne ou non au monde, au nom de quoi peut-on leur refuser d'assumer la responsabilité de parler et d'agir au nom de leurs concitoyens majeurs - ce à quoi renvoie le second étage de la citoyenneté (Kriegel, 1998), la représentation politique ?

Adopter la perspective selon laquelle, depuis le milieu des années 70, les femmes sont formellement maîtresses de leur fécondité, oblige à prospecter ailleurs que dans le soubassement biologique pour saisir la persistance de la dissymétrie entre les sexes au détriment des femmes. Elle intervient éventuellement dans le "désir d'enfant", sinon dans le "droit à l'enfant" que les "nouvelles technologies de reproduction" font miroiter (Fresco, 1989, a écrit, à ce propos, des lignes jusqu'à ce jour peu mises à contribution). Mais persister à faire du passage à l'acte de faire un enfant une injonction de l'"idéologie patriarcale" ou même de la "domination masculine" laisse sans doute échapper une compréhension du phénomène, jusqu'à présent peu exploré. La mise en exergue de la "maternité sociale", opposée à la "maternité biologique" (Mano *et al.* 1975) ne constitue-t-elle pas une fuite en avant d'un ordre similaire à l'utilisation de "genre" qui fait l'impasse sur "sexe" ? La maternité n'est certainement pas une fonction biologique, c'est une institution. Encore faudrait-il mesurer les implications de son caractère institutionnel, notamment l'importance que la parole y joue. En l'occurrence, depuis vingt-cinq ans, la référence à la volonté que véhicule "un enfant, si je veux".

S'il n'y a pas lieu de se tromper de débat quant à la transmission du patronyme (i.e. revendiquer une transmission matrilineaire qui flirte avec l'ordre du même), s'impose de mettre à jour le rôle de l'institution de l'état civil. Ce qui permettrait de faire un sort à la division "biologique" des sexes. La division des sexes ne repose pas sur l'esquisse d'un appareil génital mais sur la déclaration à l'état civil. Un enfant n'est pas un humain de sortir du ventre de sa mère mais de son inscription à l'état civil. Il apparaît à la communauté des citoyens comme un être de sexe féminin ou comme un être de sexe masculin. À l'état civil, il y a deux sexes, pas un, pas trois. S'en tenir à cette

inscription est, nous semble-t-il, la seule justification cohérente à la parité. Elle est suffisante. Elle est nécessaire au risque de réduire l'universalité à un seul sexe qui, dès lors, le poids de l'histoire aidant, ne peut être que masculin. Elle suppose d'oser parler de sexe et de réfléchir en termes de rapports politiques de sexe.

Bibliographie des auteurs cités dans le texte

- APRE. *Cahiers de l'Atelier Production/Reproduction* (1983-1988) N°1-8. IRESCO Paris.
Cahiers du GEDISST, IRESCO. N°s 1-15, 1991 - 1999.
- Collectif (1984) *Le sexe du travail*. Presses Universitaires de Grenoble. PUG.
- Devreux Anne Marie. (1997) " Des appelés, des armes et des femmes, l'apprentissage de la violence masculine à l'armée " *Nouvelles questions Féministes* Vol 18 n°3-4 : 9-49
- Ferry Luc. (1999) " La parité et les "valeurs féminines" ", dans Amar, M, (dir), *Le piège de la parité*, Paris, Hachette, 123-134.
- Fouquet Annie, Laufer Jacqueline. (1999) " Femmes cadres : carrières, accès au pouvoir et à la décision ", *Cultures et développement, Le débat* : 39-42.
- Fraisse Geneviève (1996) *La différence des sexes*, Paris, PUF.
- Fresco Nadine.(1989) " Pour échapper aux pères, évitons les fils ", Collectif, *Le Père*, Paris, Denoël, 409-423.
- Friday Nancy. (1979) *Ma mère, mon miroir*, Paris. Laffont.
- Godelier Maurice. (1976) " Le problème des formes et des fondements de la domination masculine ". *Cahiers du CERM*. Paris : 1-28.
- Haicault Monique, Mazzella Sylvie. (1997) *la ville en mouvement, plurimobilité des retraités dans Marseille*. LEST-CNRS, 197p.
- Héritier Françoise. (1996) *Masculin/Féminin. La pensée de la différence*, Paris, Odile Jacob.
- Kergoat Danièle. (1998) " La division sexuelle du travail " in Kergoat, J et al. 1998 *Le monde du travail*. Paris. La Découverte
- Kriegel Blandine. (1998) *La Cité républicaine*, Paris, Galilée.
- Lipovsky Gilles. (1997) *La troisième femme*, Paris, Gallimard.
- Loroux Nicole (1981) *Les enfants d'Athéna*, Paris, Maspéro.
- Loroux Nicole (1989) *Les expériences de Tirésias*, Paris, Gallimard.
- Loroux Nicole (1990) *Les mères en deuil*, Paris, Seuil.
- Mano, Claude, Christine. (1975) " La maternité, fonction sociale ", dans *Les femmes s'entêtent*, Paris, Gallimard, Idées, 176-180.
- Mathieu Nicole-Claude. (1991) *L'Anatomie politique. Catégorisations et idéologies du sexe*. Paris, Côté-Femmes.
- Méda Dominique. (1999) *Qu'est ce que la richesse ?* Aubier.
- Meillassoux Claude. (1975) *Femmes greniers et capitaux*, Paris, Maspéro.
- Miller Alice. (1984) *C'est pour ton bien, les racines de la violence dans l'éducation de l'enfant*. Paris, Aubier.

- Mosse George L. (1997) *L'image de l'homme. L'invention de la virilité moderne*, Paris, Éd. Abbeville.
- Nadal Marie-José (1997) *Les femmes mayas et le développement. Genre, rapports sociaux, rapports de sexes au Yucatan (Mexique)*, Thèse de doctorat, Université de Montréal, Département d'anthropologie.
- Paquette Sylvie (1999) *La prise en charge d'un proche parent âgé à domicile. Travail intellectuel de gestion des espaces-temps et poids mental des soins assumés par les femmes*, Thèse de maîtrise, Université d'Ottawa, Département de sociologie.
- Rosanvallon Pierre (1992) *Le sacre du citoyen*, Paris, Gallimard.
- Rosanvallon Pierre (1998) *Le peuple introuvable*, Paris, Gallimard.
- Roustang François (1976). *Un destin si funeste*. Paris Minuit.
- Roynette-Gland Odile. (1998) "Signes et traces de souffrance masculine pendant le service militaire au XIX ème siècle" in *Une histoire sans les femmes est elle possible ?* Minuit
- St-Hilaire Colette.(1995) *Quand le développement s'intéresse aux femmes. Le cas des Philippines*, Paris, L'Harmattan.
- Tabet Paola. (1998) *La construction sociale de l'inégalité des sexes, des outils et des corps*. Paris. L'Harmattan.